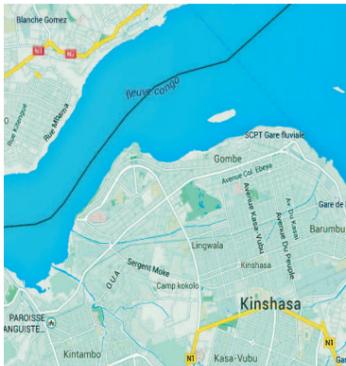


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3470 - VENDREDI 12 AVRIL 2019

CONGO PROFOND

Félix Tshisekedi bientôt à Kasumbalesa



Le poste frontalier de Kasumbalesa

Le président de la République va profiter de sa première sortie officielle à l'intérieur du pays pour réunir tous les acteurs concernés par le bon fonctionnement du port très stratégique situé à la frontière avec la Zambie. Deuxième poste-frontière en volume de trafic et premier

poste-frontière terrestre, le port de Kasumbalesa est repris dans l'agenda du chef de l'Etat, attendu incessamment dans la capitale cuprifère, Lubumbashi, pour présider la réunion du Conseil supérieur de la défense avec les officiers supérieurs de dé-

fense, de sécurité civils et militaires. Pendant son séjour de travail, il va réunir également les responsables du gouvernement de la République concernés par le fonctionnement du poste frontalier de Kasumbalesa.

Page 3

HOMMAGE DE LIYOLO À LUTUMBA

Le sculpteur a pleuré le poète



Les regrettés Simaro Lutumba et Alfred Liyolo

Quelques heures après l'annonce de la mort du fondateur de Bana OK, le 30 mars à 15h 40, le maître plasticien exprimait sa peine dans un message adressé à « toute la famille biologique et artistique », accompagné d'une photo souvenir. Ironie du sort, il tirera lui aussi sa révérence deux jours après, le 1er avril, en Autriche. Il a peut-être fallu que les deux grands monuments de l'uni-

vers artistique et culturel du Congo meurent à deux jours d'intervalles, Simaro Lutumba le 30 mars et Liyolo Limbe le 1er avril, pour que l'on se rende compte qu'ils étaient si proches. Dommage que le sort n'ait pas donné l'occasion au sculpteur de rendre hommage à « son frère » comme il savait mieux le faire, avec le bronze façonné de sa main.

Page 4

PROVINCE DE MAÏ-NDOMBE

L'OMS offre des médicaments aux aires de santé de Yumbi

L'assistance en médicaments, évaluée à une tonne et demi, permettra de venir en aide à une population d'environ 42164 personnes déplacées internes de la zone. La situation humanitaire s'y est dégradée fin décembre 2018 en raison des violences intercommunautaires ayant fait plus de cinq cents morts, selon un bilan fourni par l'administrateur du territoire de Yumbi, dans le nord-ouest de la RDC.

Dix-huit aires de santé et deux hôpitaux de la localité ont bénéficié de cette aide médicale de l'agence onusienne composée d'un kit sanitaire d'urgence incluant également des antipaludéens et des équipements de première urgence.

Page 3

CÉNI

Une requête en annulation de l'élection du gouverneur du Haut-Katanga



Siège de l'Assemblée provinciale du Haut Katanga

En vertu des irrégularités ayant émaillé ce scrutin, Jean Claude Muyambo, le candidat de l'Alliance pour la République, parti affilié au regroupement politique « Ensemble pour le changement » de Moïse Katumbi, a pris la liberté de saisir la justice à travers une requête en annulation de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur de la province introduite à la Cour d'appel de Lubumbashi.

Le requérant accuse le gouverneur élu, Jacques Kyabula, d'avoir corrompu les députés provinciaux pour se faire élire. Et de soutenir, dans la foulée, que les députés provinciaux étaient logés à Pullman hôtel, quarante-huit heures avant les élections pour recevoir les billets verts du gouverneur élu.

Page 2

ÉDITORIAL

Société civile

Ce que démontrent les événements en cours sur les cinq continents, c'est bien que la société civile se fait désormais entendre sur la scène politique avec une force de plus en plus grande. Longtemps contrainte de recourir à la violence pour affirmer sa présence dans la conduite des affaires publiques, elle dispose maintenant de nombreux canaux qui lui permettent de s'exprimer de façon pacifique et d'infléchir de ce fait le cours de l'Histoire sans sombrer dans des révolutions sanglantes. Et même si cela ne garantit pas qu'elle verra toutes ses revendications satisfaites par les pouvoirs en place, elle est désormais assurée que celles-ci seront bien perçues par ceux auxquels elles s'adressent.

Les progrès de l'intelligence dite « artificielle, c'est-à-dire fondée sur les nouvelles technologies qui effacent le temps comme l'espace ne pouvant que s'accélérer dans le proche avenir, il n'est pas trop tôt pour réfléchir aux conséquences que ces avancées continuent d'avoir inévitablement dans la conduite des affaires publiques, dans la gouvernance des Etats, dans l'évolution des systèmes démocratiques qui se sont imposés de façon quasi universelle tout au long des dernières décennies. Ceci est d'autant plus évident que les nouvelles générations de citoyens et de citoyennes, dont l'influence sera demain décisive, maîtrisent de plus en plus clairement ces nouvelles technologies comme le démontre l'influence croissante des réseaux sociaux.

Alors que les jeunes nations comme la nôtre se demandent s'il ne serait pas utile de lancer aujourd'hui un grand dialogue national pour débattre collectivement et sereinement des réformes à conduire dans le but d'accélérer leur marche vers le développement durable, cette question devrait, du moins nous semble-t-il, y être inscrite en bonne place. Alors que personne ne peut dire aujourd'hui ce qui sortirait effectivement d'un tel débat intergénérationnel, il est certain que la place de la société civile dans la conduite des affaires publiques y figurerait à coup sûr en très bonne position.

Même si cela n'est pas encore évident pour tout le monde, le système démocratique dans lequel nous vivons et qui deviendra universel dans les temps à venir va devoir prendre en compte le poids croissant de la société civile. Mieux vaut s'en convaincre dès maintenant.

Le Courier de Kinshasa

CÉNI

Soupçon de corruption à l'élection du gouverneur du Haut-Katanga

En vertu des irrégularités ayant émaillé le scrutin, Jean Claude Muyambo, un des concurrents, a pris la liberté de saisir la justice à travers une requête en annulation de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur de la province, introduite à la Cour d'appel de Lubumbashi.

L'élection de Jacques Kyabulya Katwe, candidat du Front commun pour le Congo, au governorat de la province du Haut-Katanga, continue de susciter des remous. L'heureux élu a devancé son concurrent direct, Jean Claude Muyambo, de l'Alliance pour la République, parti affilié au regroupement politique Ensemble pour le changement, de Moïse Katumbi. Un plébiscite mal perçu par les « Katumbistes » qui y voient la conséquence d'une main noire manipulatrice qui aurait acheté la conscience des élus provinciaux, moyennant les espèces sonnantes et trébuchantes. « J'irai jusqu'au bout pour que justice soit faite »

Le député provincial de la circonscription de Lubumbashi, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, en veut pour preuve le fait que certains députés provinciaux ont été accompagnés, lors du vote, des témoins. Ces derniers qui n'ont pas été mandatés par leurs partis politiques représentaient, en fait, les intérêts des candidats vis-à-vis desquels les élus provinciaux étaient redevables.

Le président de l'Unafec, allié de Moïse Katumbi, a fait cette révélation le 10 avril, à Lubumbashi, lors d'un point de presse, confirmant les faits de corruption ayant émaillé l'élection du gouverneur et vice-gouverneur du Haut Katanga. Il soutient que des témoins ont effectivement accompagné certains députés provinciaux jusque dans l'isoloir, ne se retirant qu'après glissement du bulletin dans l'urne. C'était, a-t-il soutenu, une façon pour les corrupteurs de vérifier si le député avait bel et bien voté pour le candidat choisi. Une pratique éhontée qui, d'après Gabriel

Kyungu, confirme la corruption dont ont été l'objet les députés provinciaux du Haut-Katanga. « Le député se fait accompagner d'un témoin pour qu'il confirme avoir reçu quelque chose et voilà que je viens de voter pour un tel. Ces députés ne représentent pas le peuple, mais plutôt ceux à qui ils doivent rendre des comptes », a tempêté ce proche de Moïse Katumbi, avant de lâcher : « Ce sont les gens qui ont le mandat de procuration, ils ne doivent rien à leur peuple, mais doivent quelque chose à leur maître. Et c'est toujours le même parti politique ». Insinuation clairement faite au Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie vers lequel convergent toutes les suspicions.

Candidat malheureux à ce scrutin, Jean-Claude Muyambo a confirmé les allégations de Gabriel Kyungu avec un peu plus de détails. « Je confirme que les députés ont passé nuit au Pullman Hôtel où les présumés députés corrompus ont eu la première tranche et la seconde tranche devrait être perçue après avoir voté ; raison pour laquelle les députés se faisaient accompagner », a-t-il souligné. En raison de ces irrégularités, Jean Claude Muyambo a saisi la justice par une requête en annulation de l'élection du gouverneur et vice-gouverneur de la province du Haut-Katanga, introduite le lendemain, à la Cour d'appel de Lubumbashi. « J'irai jusqu'au bout pour que justice soit faite », a-t-il indiqué sur son compte Twitter, le 11 avril.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO PROFOND

Tshisekedi bientôt dans la cité frontalière de Kasumbalesa

Le président de la République va profiter de sa première sortie officielle à l'intérieur du pays pour réunir tous les acteurs concernés par le bon fonctionnement du port très stratégique situé à la frontière avec la Zambie.

Deuxième poste-frontière en volume de trafic et premier poste-frontière terrestre, le port de Kasumbalesa est repris dans l'agenda du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, attendu incessamment dans la capitale cuprifère, Lubumbashi. Il y présidera une réunion du Conseil supérieur de la défense avec les officiers supérieurs de défense et de sécurité civils et militaires.

Pendant son séjour de travail, le chef de l'Etat va réunir également les responsables du gouvernement de la République concernés par le fonctionnement du poste frontalier de Kasumbalesa. Cette rencontre haute en importance intervient juste quelques semaines après la fermeture,



Le poste frontalier de Kasumbalesa

par la partie zambienne, de sa frontière pendant trois jours en réponse à une insécurité grandissante dont seraient victimes ses ressortissants ainsi que les conducteurs des camions poids lourds sur le sol congolais. Preuve de l'ampleur de l'enjeu, la douane congolaise enregistre chaque jour une moyenne de cent quatre-vingt-dix ca-

mions et près de cinq cents en importation. Ces engins sortent essentiellement les produits miniers à partir des produits limitrophes, alors qu'un éventail de produits manufacturiers, dont les équipements miniers et autres biens de consommation entrent quotidiennement par cette porte.

Au cours des dernières années, plusieurs travaux ont

visé les infrastructures routières. L'idée est d'assurer l'ouverture de cette partie du pays vers les pays voisins et les sites d'extraction minière. Justement, la question sécuritaire va s'inviter certainement dans les discussions du reste très attendues sur le port de Kasumbalesa. En dehors de la sécurité, il y a aussi un état des lieux à dresser sur cer-

taines réformes majeures, dont la réduction du temps des formalités de douane aux frontières et le désengorgement de la voie de sortie vers Kasumbalesa.

Beaucoup d'analystes espèrent des décisions courageuses sur la sempiternelle question de limitation des services autorisés à opérer au niveau des postes frontaliers. Enfin, il faut placer en bonne place la construction du port sec de Kasumbalesa pour lutter contre la fraude. Il s'agit d'un complexe comprenant une aire de stationnement, des terminaux, des entrepôts, des zones de stockage, un pont bascule et un bureau de dédouanement. Le port sec s'étend sur une superficie de soixante-deux hectares, avec une capacité d'accueil de trente millions de fret par an et une capacité de stationnement de mille cinq centscamions.

Pour rappel, la première pierre de la construction du port sec avait été posée par l'ancien président, Joseph Kabila, en 2018.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

Arts.cd lance le Prix Lokumu

Dédié aux artistes et aux opérateurs culturels congolais, la récompense sera attribuée à ceux qui se sont démarqués durant l'année 2018, lors de la « Soirée des Arts.cd », le 13 avril à 19h 00, au Salon Okapi de l'Hôtel Vénus.

C'est avec le gala de ce samedi que le portail numérique des arts et culture en République démocratique du Congo (RDC), www.arts.cd, va procéder au lancement de sa « Soirée des Arts.cd ».

Tout ce que l'on sait, à quelques heures de cette première édition, c'est qu'elle va faire honneur au monde des arts congolais « en décernant le prix de mérite dénommé "Prix Lokumu" aux artistes et aux opérateurs culturels congolais ». Jusqu'ici, rien n'a filtré au sujet des nominés ou futurs lauréats qui seront découverts in situ.

Le Prix Lokumu, traduit du lingala en français, signifie « honneur ». Il va honorer artistes et opérateurs culturels qui ont fait la différence l'an dernier, pour ne pas dire exceller, dans l'exercice de leur métier. À ce titre, il « sera décerné sur la base du choix d'un jury portant sur de critères objectifs », a précisé Arts.cd dans son communiqué de presse, soulignant que « la créativité » est un atout pris en considération.

L'occasion faisant le larron, la première « Soirée des Arts.cd » entend, dit-elle, « saisir la balle au bond pour rendre hommage aux génies créateurs récemment disparus », en l'occurrence le poète Simaro Lutumba et le sculpteur émérite Me Liyolo.

Par ailleurs, autour de la remise des prix, Arts.cd informe avoir prévu « une programmation qui navigue entre peinture, danse, musique, humour et littérature ». De quoi, promet-on, garantir « une ambiance culturelle et festive à tous les invités qui prendront part à cette soirée ».

Premier anniversaire

Soulignons aussi que la première « Soirée des Arts.cd » s'inscrit dans le cadre des activités or-



La première édition de la « Soirée des Arts.cd »

ganisées par Arts.cd, en marge de son premier anniversaire.

Il s'agit en fait de la deuxième qu'elle tient à la suite de la conférence-débat sur les médias en ligne spécialisés en RDC, tenue le 22 mars à l'Institut français, Halle de la Gombe.

Signalons en sus que www.arts.cd est un média de Culture-Kroisé Group Sarl, membre de l'association des Médias d'informations en ligne en RDC.

La structure opère diversement « dans les relations presse que dans l'organisation des activités culturelles et des rencontres entre jeunes artistes et professionnels culturels ». Elle a ainsi pour but de « contribuer à la promotion du patrimoine congolais et des œuvres des artistes, en général, et féminins, en particulier ».

Nioni Masela

PROVINCE DE MAÏ-NDOMBE

L'OMS offre des médicaments aux aires de santé de Yumbi

Dix-huit aires de santé et deux hôpitaux de la localité ont bénéficié récemment de l'aide médicale de l'agence onusienne.

L'assistance en médicaments, évaluée à une tonne et demi, permettra de venir en aide à une population d'environ 42 164 personnes déplacées internes de la zone. La situation humanitaire s'y est dégradée fin décembre 2018 en raison des violences intercommunautaires ayant fait plus de cinq cents morts, selon un bilan fourni par l'administrateur du territoire de Yumbi, dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette aide médicale (un kit sanitaire d'urgence incluant également des antipaludéens et matériel de première urgence) est capable de couvrir les besoins en santé de plus de dix mille personnes pendant trois mois, dans les dix-huit aires de santé concernées. L'hôpital général de référence et l'hôpital secondaire de Mensele, à Yumbi, vont également bénéficier de ces médicaments et fournitures médicales par l'entremise de l'ONG Magna (Medical aid here and now).

Pour le Dr Francis Djimtes-

sem Ayambaye, coordonnateur du Cluster Santé en RDC, « L'appui que fournit l'OMS en tant que membre du Groupe sectoriel de la santé va faire face à l'augmentation des besoins humanitaires que connaissent les déplacés, les retournés et les personnes vulnérables affectées par les violences meurtrières à Yumbi depuis la fin de l'année dernière ». La gestion et le suivi de ce don est confiée à l'ONG Magna qui travaillera en étroite collaboration avec la zone de santé de Yumbi, au niveau des formations sanitaires locales. Pour rappel, lors de la mission inter-agence d'évaluation multisectorielle du 28 janvier au 2 février, dans la zone de santé de Yumbi, l'OMS, en tant que cheffe de fil du Groupe sectoriel santé, avait déjà fourni un premier lot de médicaments essentiels (modules antipaludéens) puisés dans son stock stratégique de Kinshasa pour la population affectée de cette zone de santé.

Blandine Lusimana

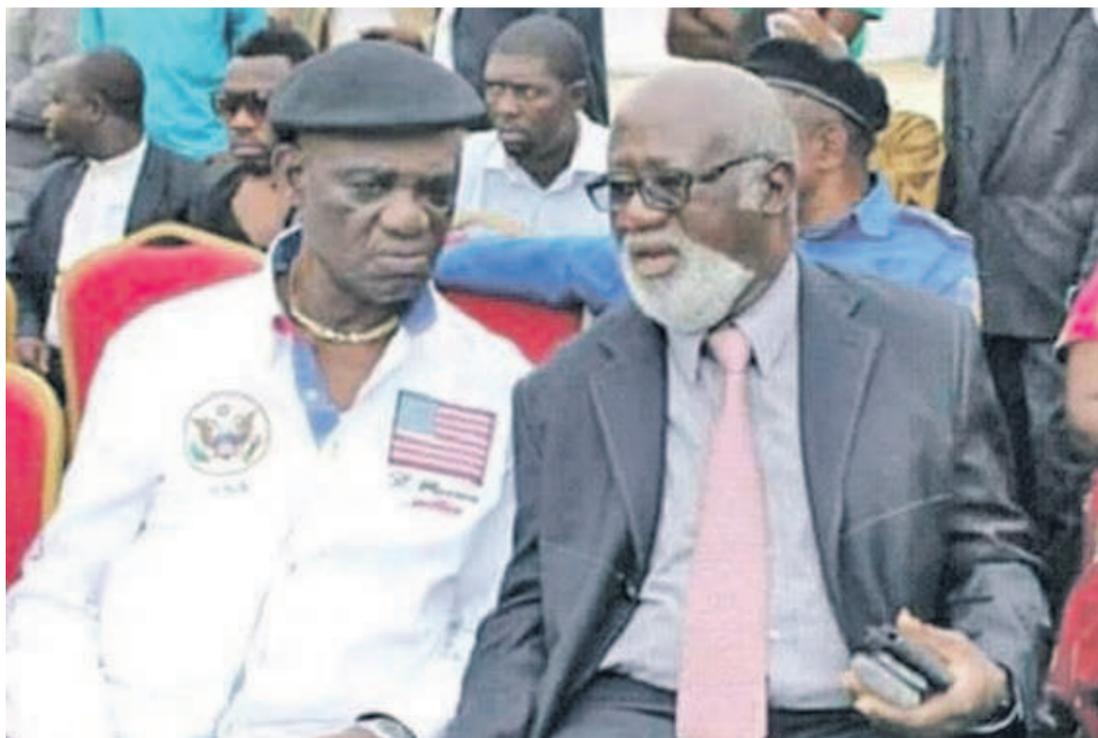
HOMMAGE DE LIYOLO À LUTUMBA

Le sculpteur a pleuré le poète

Quelques heures après l'annonce de la mort du fondateur de Bana OK, le 30 mars à 15h 40, le maître plasticien exprimait sa peine dans un message adressé à « toute la famille biologique et artistique », accompagné d'une photo souvenir. Ironie du sort, il tirera lui aussi sa révérence deux jours après, le 1er avril, en Autriche.

C'était par l'évocation d'un événement heureux que feu Me Liyolo Limbe commençait son message. Il y a d'abord eu cette photo qui le ramenait à un grand événement passé cinq ans plus tôt : le cinquantenaire de sa carrière professionnelle qui avait donné lieu à la « Semaine culturelle Liyolo » organisée à l'Académie des Beaux-arts en 2013. Postée sur Facebook, le cliché est accompagné de cette légende du sculpteur qui laisse deviner son émotion du moment : « *Lorsque Simaro nous faisait danser ... ici à la soirée célébrant mes 50 ans de carrière* ».

En effet, le fond de la scène que l'on voit bien sur cette photo nous renseigne sur l'occasion de ce concert où Simaro a, d'ailleurs, sa guitare en bandoulière avec à ses côtés Manda Chante, celui à qui il a légué son orchestre l'an dernier.



Dans la suite de son message, Me Liyolo écrivait : « *Condoléances à toute la famille biologique et artistique !* ». Mais il ne s'arrêtait pas là, émettant un vœu

pour le défunt en de termes bien affectueux : « *Paix à ton âme mon frère. Que la terre de nos ancêtres te soit douce et accueillante* ». Ces quelques mots té-

moignent de l'attachement que le plasticien portait au musicien plus que la photo qui circule sur les réseaux sociaux depuis le décès du sculpteur. L'on y voit les

deux artistes assis côte à côte, se tenant la main et échangeant, mieux le poète écoutant religieusement le sculpteur qui lui parle.

Il a peut-être fallu que les deux grands monuments de l'univers artistique et culturel du Congo meurent à deux jours d'intervalles, Simaro Lutumba le 30 mars et Liyolo Limbe le 1er avril, pour que l'on se rende compte qu'ils étaient si proches. On savait le sculpteur très mélomane et admirateur du Grand Me Franco Luambo Makiadi dont il a, d'ailleurs, réalisé le monument à la Place des artistes, à quelques pas du mémorial dont le réaménagement date d'octobre 2015, mais pas de son guitariste, Simaro. Dommage que le sort ne lui ait pas donné l'occasion de rendre hommage à « son frère » comme il savait mieux le faire, avec le bronze façonné de sa main.

Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

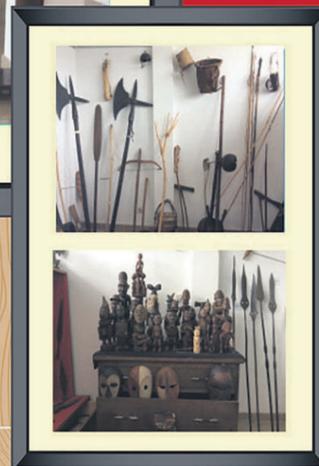
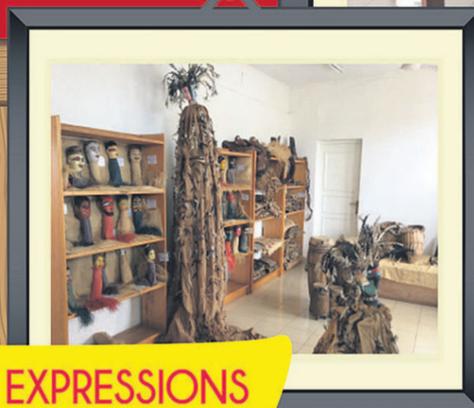
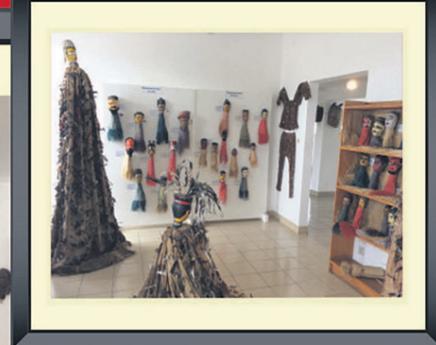
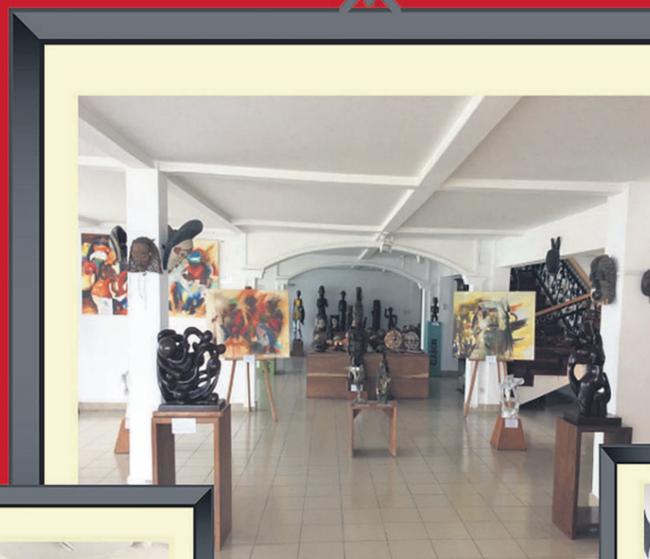
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpoila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano désillusionne Rangers, Sanga Balende bat Nyuki

Deux matchs du championnat national de football ont eu lieu le 10 avril à Kinshasa avec Rangers et Bazano qui se bat pour le maintien, et à Mbuji-Mayi, avec Sanga Balende face à Nyuki qui venait de battre V.Club et Lubumbashi Sport.



La Jeunesse sportive Groupe Bazano (JS Bazano) de Lubumbashi a surpris l'AC Rangers au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa par trois buts à un, en match comptant pour la 22e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Ndombele à la 3e mn, Kiala à la 60e et Pongo à la 84e ont inscrit les trois buts de la JS Bazano. Mpiana a sauvé l'honneur des Académiciens de Rangers à la 57e mn. La JS Groupe Bazano -qui repart de Kinshasa avec au moins trois points dans sa gibecière- totalise vingt-cinq points en vingt-cinq matchs. L'AC Rangers du président Lambert

Osango a déjà un total de trente-quatre points au terme de vingt-huit rencontres.

Après une série des déboires, notamment la défaite face à la lanterne rouge du championnat, l'AS Dragons/Bilima de Kinshasa, Sa Majesté Sanga Balende a retrouvé le goût de la victoire. Le club de Mbuji-Mayi a, devant son public du stade Kashala-Bonzola du chef-lieu de la province du Kasai oriental, battu l'AS Nyuki de Butembo par deux buts à un. Patrick Katembwe et le Ghanéen Nana Koffi ont été les buteurs des Anges et Saints du Kasai oriental. Le joueur Mambote a réduit la marque pour les Abeilles du Nord-Kivu qui déchantent



Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi et JS Groupe Bazano de Lubumbashi

après deux victoires précieuses sur V.Club et Lubumbashi Sport. Battu sur son terrain par le FC Renaissance du Congo au match précédent, Sa Majesté Sanga Balende peut sourire après cet important succès et atteint la barre de trente points après vingt-six matchs. Nyuki compte aussi trente points en vingt-cinq sorties.

Mont Bleu et Lubumbashi Sport à forces égales...

Notons que le 11 avril, au stade Amani de Bunia, la formation locale de Mont Bleu a été tenue en échec par Lubumbashi Sport sur la marque d'un but partout, pour le compte de la 26e journée.

Le capitaine Kateng Kawang a ouvert la marque à la 21e mn, avant l'égalisation d'Omar pour Mont Bleu à la 60e. Déjà relégable, Lubumbashi Sport compte vingt-deux points en vingt-six matchs disputés. Mont Bleu a vingt-quatre points à l'issue de vingt-six rencontres. Au classement, V.Club garde la première place avec 68 pts récoltés après vingt-six matchs, devant Mazembe qui en compte 64 au terme de vingt-trois confrontations. DCMP vient en troisième position avec 60 pts en vingt-huit matchs, devant Maniema Union (51 pts après vingt-six matchs), Rangers (34 pts en vingt-huit rencontres).

Martin Engimo

CAN 2019

La RDC dans le chapeau 2 avant le tirage au sort

Au terme de la répartition des pays avant le tirage au sort de la CAN 2019, la RDC fait partie du deuxième chapeau, avec le Ghana, la Côte d'Ivoire, etc.

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Egypte 2019 aura lieu ce 12 avril au Caire, en Egypte. A cet effet, la Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, hier, les quatre chapeaux où sont placés les vingt-quatre pays qualifiés pour cette 32e édition de la CAN. L'on note que l'Egypte (pays-hôte), le Cameroun (tenant du titre), le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie seront les têtes de séries, regroupés dans le premier chapeau.

La RDC est placée dans le deuxième chapeau, avec le Ghana, le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée et l'Algérie. Le chapeau trois se constitue de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, du Bénin, de la Mauritanie, du Madagascar et du Kenya. Et le dernier chapeau renferme le Zimbabwe, la Namibie, la Guinée Bissau, l'Angola, la Tanzanie et le Burundi.



Les Léopards de la RDC

Soulignons que ce sera pour la première fois qu'une phase finale de la CAN se joue avec vingt-quatre pays, et non pas en janvier et février, mais en juin et juillet (la CAN se jouera du 21 juin au 19 juillet 2019). Ce sont les premières réformes du président de la CAF, le Malgache Ahmad Ahmad, en poste depuis le 17 mars 2017. L'on rappelle que

la RDC a obtenu sa qualification à la dernière journée des éliminatoires, après sa précieuse victoire sur le Liberia à Kinshasa par un but à zéro, une réalisation de Cédric Bakambu sur une lumineuse ouverture de Trésor Mputu Mabi, les deux joueurs évoluaient pour la première fois ensemble.

M.E.

JO TOKYO 2020

Les Léopards dames affronteront la Guinée équatoriale au deuxième tour

Le onze national féminin se mesurera au Nzalang National de la Guinée équatoriale, au deuxième tour des éliminatoires des Jeux Olympiques (JO) qui se dérouleront en 2020 à Tokyo, au Japon. L'équipe équato-guinéenne a été exemptée du premier tour des éliminatoires, à l'instar de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Nigeria, du Zimbabwe, du Cameroun et du Ghana. Au premier tour, les Congolaises ont été les bourreaux des Tanzaniennes.



Les Léopards dames de la RDC

Après le score de parité de deux buts partout, le 5 avril à Dar es Salam, les Léopards dames se sont imposées, le 9 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa, face aux Twiga Stars de la Tanzanie par un but à zéro. Une réalisation de Grâce Balongo à la 45+1e mn. Son corner a été détourné par la gardienne tanzanienne, Najiat Abass, dans ses propres buts. Une victoire méritée pour les pouliches du sélectionneur Monsi, dominatrices dans la majeure partie du match au regard des actions de but qu'elles se sont procurées. Certes, les Tanzaniennes ont tenté, à un moment de la partie, de faire le siège du camp, mais sans réel danger. A la fin, la République démocratique du Congo a accédé au deuxième tour. L'heure est donc à la préparation de la double confrontation avec la Guinée équatoriale.

M.E.

COOPÉRATION

L'Institut Chine-Afrique ouvre ses portes à Beijing

Inauguré le 9 avril en présence d'une quarantaine d'ambassadeurs et chercheurs, la structure est consacrée à l'approfondissement des relations entre la Chine et l'Afrique, dans les domaines de la recherche et de la culture. Elle a pour objectif de promouvoir les échanges et encourager la coopération sino-africaine.

A l'occasion de l'inauguration de l'Institut Chine-Afrique, le président chinois, Xi Jinping, a formulé le souhait de le voir puiser dans les ressources académiques des deux parties, afin de fournir de bonnes idées et propositions en faveur de la coopération sino-africaine, ainsi qu'avec les autres parties. Rappelant la décision conjointe des deux parties de construire une communauté sino-africaine de destin plus étroite et d'appliquer les huit initiatives majeures du Forum sur la coopération sino-africaine de 2018, le président chinois a indiqué que la création de cet institut ne serait pas seulement bénéfique à la Chine et l'Afrique mais aussi au reste du monde. « Dans ces nouvelles circonstances, les efforts déployés par la Chine et l'Afrique pour approfondir l'amitié traditionnelle, stimuler les échanges et la coopération, et renforcer l'apprentissage mutuel



Une vue des ambassadeurs à la cérémonie d'ouverture de l'Institut Chine-Afrique/Adiac

entre civilisations profiteront non seulement aux peuples chinois et africains, mais contribueront aussi plus largement à la paix et au développement du monde », a souligné Xi Jinping.

La partie africaine, à travers

la voix du Pr Sarah Anyang Agbor, commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie de l'Union africaine, a exprimé son soutien à cet institut. « Nous attendons avec intérêt le renforcement de la coopération Sud-Sud et

espérons que cet institut de développement fournira une plate-forme de dialogue entre les universitaires chinois et africains et contribuera au renforcement des capacités par la formation », a-t-il laissé entendre.

Le Pr Sarah Anyang Agbor a relevé que la Chine et l'Afrique ne cessent d'étendre leur coopération. Jouissant d'une amitié de longue date avec plusieurs pays d'Afrique, la Chine s'est imposée comme un partenaire essentiel dans quasiment tout le continent. A travers cet institut, la collaboration entre les deux parties franchit un nouveau cap qui consolide au mieux leurs relations. « Une main-d'œuvre talentueuse, dotée des compétences nécessaires en personnel et en compétences, permettra à notre personnel de suivre l'évolution rapide de la technologie, des chaînes de valeur et de la culture. L'Institut Chine-Afrique est notre conviction unique que l'union fait la force », a déclaré le commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie de l'Union africaine.

De Pékin,

Durly Emilia Gankama

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 8 AU 14 AVRIL 2019

Venez découvrir l'exposition « Souffle et immigration » de Willy Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril!

LUNDI 8 AVRIL

19h00 : Théâtre : « Ils m'ont salement tiré coût à coût » de Nicolas Bissi

MARDI 9 AVRIL

19h00 : Théâtre : Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

MERCREDI 10 AVRIL

15h00 : Club de lecture : Rencontre avec l'écrivain Prince Arnie Matoko
15h00 : Débat d'idées : « Le suivi et le contrôle du budget de l'Etat par les citoyens » par l'Abbé Félicien Mavoungou, Coordonnateur de la commission Justice et Paix.
19h00 : Mercredi à la Cafété : Maître Shuga

VENDREDI 12 AVRIL

10h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » [scolaires et étudiants] par la Cie Artscénicum
19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

SAMEDI 13 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

DIMANCHE 14 AVRIL

17h00 : Résidence : Les Bantous de la Capitale à la Cafété

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

LA RÉVÉRENCE

Mai 68,
de Gaulle et moi...

Texte : Philippe Chuyen et José Lenzini
Mise en scène : Philippe Chuyen
Avec : P. Chuyen, François Cottrelle, Morgan Defendente, Vanina Delannoy, Thierry Paul et la participation de l'amiral François Flohic
Costumes : Isabelle Denis, Corinne Ruiz Images : Patrick Barra
Création lumière : Jean-Louis Alessandra, Michel Neyton

VENDREDI 12 AVRIL - 10H00 (scolaires et étudiants)
VENDREDI 12 AVRIL - 19H00 // Salle Savorgnan
SAMEDI 13 AVRIL - 19H00 // Salle Savorgnan
Ouverture des portes 18h00

ENTRÉE LIBRE

Sur invitation à retirer à l'accueil de l'IFC dans la limite des places disponibles.



PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Le Conseil consultatif s'imprègne de son cadre juridique

Un atelier de renforcement des capacités réunira les membres du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH), le 12 avril à Brazzaville, a indiqué le secrétaire permanent de la structure, Jean de Dieu Goma, au sortir de l'audience avec la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo.

« La séance de travail permettra aux membres du Conseil de s'imprégner des différents textes qui le régissent », a expliqué Jean de Dieu Goma. Il a également indiqué que le CCPVH tiendra sous peu sa session inaugurale sans révéler de date.

Jean de Dieu Goma a, par ailleurs, salué la collaboration avec le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire qui les accompagne dans la réalisation de leur feuille de route comme le témoigne la rencontre avec la ministre Antoinette Dinga Dzondo, le 11 avril. Les principales missions du CCPVH sont d'émettre des avis dans sa vocation consultative et faire des suggestions au gouvernement pour une meilleure prise en compte des personnes vivant avec handicap.

En rappel, le président de la



La ministre des Affaires sociales et le secrétaire permanent du CCPVH

République a nommé par décret n°2019-11, du 14 janvier 2019, les autres membres du CCPVH. Ils sont au total cent trois dont soixante-quatre ont une voix élective et les autres issus des différents ministères et organes éta-

tiques possèdent une voix consultative. À la différence d'autres institutions constitutionnelles, les membres à voix élective ont été sélectionnés après des élections catégorielles.

Rominique Makaya

SINISTRE

Des dégâts à Brazzaville après la pluie du 9 avril

La violente averse qui est tombée mardi sur la capitale a endommagé plusieurs infrastructures dans la plupart des quartiers, dont le Collège d'enseignement général (CEG) Pierre-Ntsiété, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé.

Le député de la première circonscription de Ouenzé, Juste Désiré Mondélé, a effectué une visite sur le terrain pour prendre la mesure des dégâts. Il s'est engagé à réhabiliter un bâtiment de trois salles de classe du CEG Pierre-Ntsiété dont les tôles ont été emportées par l'orage.

L'élu du peuple a également visité des dégâts subis par des habitations avoisinantes ayant reçu cruellement les débris de la toiture de l'école. « Nous sommes venus voir les dégâts nous-mêmes. On est heureux qu'il n'y ait eu aucun mort. Je me suis fait accompagner

du maire de l'arrondissement parce qu'il avait comme moi reçu les rapports oraux de la population et écrits des chefs de quartier. Nous allons recourir à nos partenaires pour solliciter des aides afin que les travaux de réhabilitation débutent dans les tout prochains jours », a déclaré Juste Mondélé.

Au regard de la situation économique du pays, a-t-il poursuivi, les dégâts sur des maisons avoisinantes vont être réglés



Une vue du bâtiment endommagé

de manière progressive. « Nous avons pour mission, en tant qu'élu du peuple, de beaucoup communiquer sur les changements climatiques. Ici comme ailleurs, nous assistons à des catastrophes liées au dérèglement climatique. Nous devons en prendre conscience et nous associer à toutes les initiatives tendant à en lutter », a-t-il indiqué.

De son côté, le directeur du CEG Pierre-Ntsiété, Roger Mongo, s'est dit satisfait de la

visite du député dans son établissement scolaire. Il a salué son engagement à apporter de l'aide pour la réhabilitation du bâtiment endommagé.

Notons que les travaux de réhabilitation ont été confiés au groupe E B & Fils. Le CEG Pierre Ntsiété compte mille quatre-vingt-six élèves. Cette année, l'établissement va présenter quatre cent soixante-treize candidats au Brevet d'études du premier cycle.

Roger Ngombé

ALLEMAGNE

Le tueur du prêtre Alain-Florent Gandoulou pénalement irresponsable

Le tribunal régional de Berlin a déclaré, le 11 avril, un homme pénalement irresponsable du meurtre l'an dernier du prêtre originaire de Brazzaville et ordonné son transfert vers un hôpital psychiatrique.

Le jeune homme de 27 ans avait tué sa victime le 22 février 2018, après l'avoir frappé plusieurs fois à la tête dans son presbytère de la Schillerstrasse, dans l'ouest de la capitale allemande. La victime de 54 ans, Alain-Florent Gandoulou, était le curé de la Paroisse catholique francophone de Berlin. Le suspect souffre d'une maladie mentale et n'a donc pas compris ni contrôlé son acte, a ajouté le tribunal, qui a eu recours à l'avis d'un expert en psychiatrie. Au vu du haut risque de récurrence, le transfert en psychiatrie a été ordonné.

Né à Brazzaville le 11 août 1963, Alain-Florent Gandoulou avait fait ses études de théologie au Grand séminaire Émile-Biyenda de Brazzaville jusqu'en 1990 et avait été ordonné prêtre le 10 mars 1991. Il fut successivement vicaire à la cathédrale de Brazzaville, à la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé, puis à la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de 1991 à 1996, avant de se rendre en Allemagne, en septembre de la même année, pour préparer et soutenir un doctorat sur la doctrine sociale de l'Église, option Éthique à l'université de Bonn.

Nommé curé de la paroisse Jésus-Ouvrier de Paray-Vieille-Poste dans le diocèse d'Évry en France, de 2005 à 2009, il obtint la nationalité française en 2008. C'est en septembre 2009 qu'il fut nommé aumônier de la communauté catholique francophone de Berlin, mission qu'il a assurée jusqu'au jour de son décès.

Créée après la Deuxième Guerre mondiale pour les soldats français et leur famille stationnés à Berlin-Ouest, la paroisse catholique francophone de Berlin accueille beaucoup d'Africains catholiques et francophones vivant dans la capitale allemande.

D'après AFP avec la Conférence des évêques de France

CENTRAFRIQUE

Retour de la langue russe dans le programme d'enseignement

Le lycée Barthelemy-Boganda a été choisi comme établissement pilote, avant d'étendre l'initiative dans toutes les écoles du pays. Le programme russe a été suspendu depuis la chute de l'empereur Jean-Bedel Bokassa.

L'un des responsables de la coopération russo-centrafricaine, Alexander Pokkhof, a effectué récemment une descente au sein du Lycée Barthelemy-Boganda, pour un premier contact avec les élèves de Bangui. Le professeur d'histoire contemporaine de la Russie a expliqué le bien-fondé de l'enseignement du russe et du rapprochement des deux cultures. « La langue russe fait partie des meilleures langues qui existent au monde, donc c'est très important de l'enseigner aux élèves. Nous constatons que la population centrafricaine estime beaucoup la Russie et pour connaître davantage ce pays, l'idéal passe d'abord par l'apprentissage de cette langue. C'est de cette manière que nous puissions nous comprendre les uns et les autres sans les pesanteurs d'interprétation », a indiqué Alexander Pokkhof, rapporte le Rjdh.

La prochaine étape, poursuit la même source, consistera à étendre le programme dans les provinces du pays, après un accord avec les autorités centrafricaines. Des enseignants russes sont attendus à Bangui dans les mois à venir, assure l'intervenant. « Dans les jours à venir, nous irons voir le président de la République, ensuite le Premier ministre, enfin le ministre de l'Éducation nationale, afin d'entamer les procédures d'instauration de la langue russe dans le programme scolaire et universitaire », a-t-il dit.

Le retour de l'enseignement du russe dans le programme scolaire en Centrafrique s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et des liens entre les deux pays.

Les jeunes élèves saluent l'initiative, à l'instar d'Angelo Gazambetti, en classe de troisième, qui prononce pour la première fois des mots en russe. « Le professeur russe a dit que bientôt son pays va nous octroyer des bourses d'études en augmentant les quotas, qui existent déjà. Je suis vraiment content d'apprendre cette langue, aujourd'hui si je suis en face d'un Russe et qu'il me dit kak gela (Comment ça va), je répondrai khorosho (ça va bien) ou encore spasibo qui veut dire merci », a confié cet adolescent au Rjdh.

Fiacre Kombo



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**

PUBLICIS
AG Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

ASSEMBLÉE NATIONALE

60% des lois votées manquent des textes d'application

Depuis des lustres, le parlement, conformément à ses prérogatives, s'évertue à voter des lois inhérentes au bon fonctionnement de l'administration publique. Mais jusqu'à ce jour, il ressort malheureusement qu'environ 60% de ces lois moisissent dans les tiroirs, faute de textes d'application.

Une loi sans texte d'application est sans doute vouée à la mort. Au Congo, des lois sont votées mais les textes d'application, pourtant prévus pour approuver leur mise en exécution, ne sont jamais pris. Ce manquement donne l'impression au parlement de voter des lois mort-nées d'avance, alors qu'elles sont, dans certains cas, impatientement attendues dans l'administration publique pour assurer son bon fonctionnement. Ce qui constitue un grand handicap pour la bonne marche de l'Etat.

Clôture de la cinquième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale, le 10 avril, son président, Isi-



Une vue des membres du bureau de l'Assemblée nationale/Adiac

dore Mvouba, s'est inquiété de cette léthargie administrative qui perdure. Il a décrié publiquement le fait, une manière pour lui de jeter le pavé dans la mare en vue de susciter du gouvernement des solutions urgentes afin de mettre un

terme à cette défaillance administrative.

« Les nombreuses lois votées au cours de cette session sont d'un apport crucial à la révolution des pratiques et des mentalités, la bonne gouvernance et l'amélioration des

conditions de vie de notre population, à condition, bien entendu, qu'elles fassent l'objet, en bout de ligne, de textes d'application. Le gouvernement a dit, dans cette salle, que 60% des lois votées ne font pas l'objet des textes d'appli-

cation. Cette situation est à redresser », a souligné Isidore Mvouba.

Evoquant ce pourcentage, le président de l'Assemblée nationale s'est rappelé ce que disait le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, lors d'une interpellation à l'occasion de laquelle il avait reconnu cette défaillance administrative. Tentant de convaincre les députés, le Premier ministre disait que pour résoudre cette question, le gouvernement devrait prendre l'option d'adopter les lois en même temps que leurs textes d'application. On constate, hélas, que cette mesure alternative tarde toujours à être mise en œuvre.

Pour résoudre cette question, le département en charge des relations avec le parlement devrait prendre ses responsabilités, conformément à ses attributions, en veillant sur les lois déjà votées, mais aussi dans le suivi de leurs textes d'application.

Firmin Oyé

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vingt-et-un textes de lois approuvés à la cinquième session administrative

La chambre basse du parlement a clôturé, le 10 avril, sa cinquième session ordinaire administrative. Sur les trente-quatre affaires inscrites à l'ordre du jour, les députés ont examiné et adopté vingt-et-une affaires et renvoyé treize à la prochaine session.

Ouverte le 29 janvier, la cinquième session ordinaire administrative, placée sous l'autorité du président Isidore Mvouba, a permis aux députés d'examiner trente-quatre affaires dûment arrêtées par la conférence des présidents ou transmises en cours de session par le gouvernement.

Au total, vingt-et-un textes de lois ont été adoptés, sur les trente-quatre que constituait l'ordre du jour de la session. La chambre basse du parlement a donc entériné, entre autres, le projet de loi actant la dissolution de l'Onemo, sur les cendres desquelles devraient être créées deux nouvelles structures dotées des missions plus précises et diversifiées.

Elle a aussi approuvé le projet de loi portant réforme de la police nationale. Cette loi vise notamment à restructurer la police nationale et à lui donner de nouvelles missions, dans le but de la rendre plus performante

pour consolider la paix et la sécurité intérieure.

De même, elle a entériné le texte de loi portant statut de la fonction publique territoriale, mais aussi le projet de loi portant lutte contre la traite des personnes dont l'objectif principal est de chercher à mettre un terme à ce phénomène dans le pays.

Au cours de cette session, l'Assemblée nationale a aussi adopté le projet de loi portant création du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises. Une structure publique d'amélioration du climat des affaires au Congo, par la mise en place des crédits et structures spécialisées dans l'encadrement des TPE et PME.

La chambre basse a, en outre, organisé deux séances de questions orales au gouvernement avec débat, à l'occasion desquelles plusieurs ministres ont été interpellés



Des députés à la clôture de la 5e session ordinaire administrative/Adiac

pour justifier la gestion de leurs départements respectifs. Clôture des travaux de cette session ordinaire, le président de l'Assemblée, Isidore Mvouba, a appelé les députés à cultiver les valeurs positives afin de contribuer à l'émergence

du Congo. « Je n'ai cessé de songer à la nécessité pour nous, représentants du peuple, d'exalter les valeurs qui fondent la République pour placer notre beau pays le Congo au centre des préoccupations de

notre mandature. Je songe au fait que notre pays a des atouts pour être un candidat crédible à l'émergence, si et seulement si, à l'unisson, chacun apporte sa pierre à l'édifice », a affirmé Isidore Mvouba.

F.O.

LOI DES FINANCES 2019

Le Parlement tient à l'opérationnalisation des transactions électroniques

Les dispositions fiscales spécifiques relatives au secteur des communications électroniques ont été au centre d'une séance de travail que la Commission économie, finances et contrôle du budget de l'Etat de l'Assemblée nationale a eue avec les acteurs œuvrant dans ce domaine.

La loi des finances exercice 2019, promulguée depuis trois mois, a institué de nouvelles directives. S'agissant du secteur des communications électroniques, c'est l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) qui est chargée de mener à bien cette mission auprès des opérateurs de téléphonie mobile, les sociétés Energie électrique du Congo et La Congolaise des eaux ainsi que les opérateurs de chaînes de télévision.

« Cette loi demandait que dès 2019, tous les paiements des factures de ces différentes entreprises soient faits de manière électronique. Que nous puissions désormais procéder au paiement de nos factures (électricité, eau, réabonnement des chaînes de télévision, factures Internet, de manière électronique, donc par télépaiement ou télé règlement », a expliqué le directeur des réseaux et services des communications électroniques, Marc Sakala.

Selon lui, le travail se poursuit actuellement dans le but de mettre en place un système qui



Une vue des participants DR

se veut robuste. En effet, selon le compte rendu de l'ARPCE, le nombre de paiements enregistrés par journée pourraient atteindre dix mille. A travers ce projet, quelqu'un peut, a-t-il indiqué, payer désormais sa facture d'électricité, d'eau et de chaînes de télévision via un règlement électronique type Mobile money. Il peut aussi voir son contrat ou sa prestation être renouvelé pour la période. « Ce qui permettrait à l'Etat de sécuriser les données, de pouvoir sortir de cet environnement au cash, avec de l'espèce, pour aller plutôt dans un environnement électronique plus sécurisé et plus sûr pour vous aussi. Désormais, un individu qui va payer sa facture par

voie électronique aura une certification de l'Etat. Donc, l'Etat via l'agence de régulation, va se porter garant pour certifier que la transaction a bien eu lieu, nous allons éviter toutes les formes de « nous avons payé mais nous n'avons pas de reçu », a commenté Marc Sakala devant la presse.

Si pour l'Etat cette vision vise à lutter contre la fuite des capitaux, ces transactions électroniques permettront à l'individu de faire un règlement à n'importe quelle heure depuis son téléphone mobile et d'avoir l'assurance que le lendemain, il ne sera pas privé de l'électricité ou d'eau. Une fois mis en place, ce dispositif n'empêchera pas des paiements en espèce car les

points de vente demeureront même s'ils seront aussi informatisés.

Vice-président de la commission, le député Thierry Hobié a rappelé qu'on ne peut pas être sincère dans les recettes si on ne dispose pas des fichiers fiables. « L'ARPCE nous a expliqué qu'en mi-juin, sinon avant la fin du mois, elle est capable d'apporter satisfaction. Il se trouve qu'il faut qu'elle prenne en ligne de compte le fichier de toutes ces sociétés dont ceux E2C, LCE. Donc, il faut faire ce travail de toilette pour avoir une idée du nombre d'abonnés afin que l'Etat sache à combien il peut s'attendre. Pour nous, cela va non seulement vers l'optimisation des recettes mais

aussi vers une prévision assez sincère parce que c'est aussi un principe budgétaire, la sincérité des recettes », a-t-il insisté.

Institution d'un timbre électronique fiscal

D'après le député, l'un des buts visés est d'éviter le tout humain, c'est-à-dire que l'homme ne touche plus l'argent et de lutter contre la corruption ou les antivaleurs en général. Notons que cette rencontre a réuni autour d'une même table, les membres de la commission, les représentants de l'ARPCE, MTN et Airtel Congo, Canal+, Congo télécom, ministère des Finances. Ils ont notamment parlé de la révision de la répartition des différentes redevances et taxes de trafic de communication électronique ; l'institution des droits, taxes, redevances et frais en matière d'établissement et d'exploitation des réseaux et services de communication électronique. Les participants ont aussi échangé sur les dispositions spécifiques relatives à la mise en place du système de marquage et de traçabilité des biens de consommation ; l'institution de la redevance sur les transactions électroniques ; l'institution de la contribution du Fonds de service universel ainsi que l'institution d'une redevance de l'économie numérique dit timbre électronique fiscal.

Parfait Wilfried Douniama

SÉNAT

Adoption du projet de loi portant création du port d'Oyo

Le texte a été approuvé, le 8 avril à Brazzaville, par la haute chambre du parlement, au cours d'une session plénière.

Construit sur la rivière Alima, le nouveau débarcadère de la ville d'Oyo vient renforcer la mobilité des personnes et des biens ainsi que les échanges commerciaux entre le département de la Cuvette et d'autres horizons.

Il devrait faciliter l'acheminement des produits vers Brazzaville et les villes de Kinshasa et Kisangani, en République démocratique du Congo, ou encore vers Bangui en République centrafricaine.

À partir du port d'Oyo, le Gabon peut être facilement atteint ainsi que le sud du Cameroun. Bâtie sur une superficie de 7250 m², cette infrastructure présente de réelles performances techniques dans le traitement des marchandises. Elle dispose d'un quai de 440 m linéaires, d'une grue sur rails de soixante tonnes et d'une autre mobile de soixante tonnes, ainsi que d'un engin pour manutention de contai-



Les sénateurs votant le projet de loi

ners de quarante pieds. La longueur totale du port est de 494 m linéaires. Il comprend également un quai à passagers de 194 m linéaires, deux débarcadères, un quai marchandises de 200 m linéaires sur 15 m de large. Les activités de ce port vont apporter une bouffée d'oxygène à celui de Brazzaville et ports secondaires. De même,

il va soulager la nationale 2 en état de dégradation à plusieurs endroits, notamment à travers l'évacuation des grumes produites par les sociétés forestières basées dans la partie septentrionale du pays dont une bonne partie est jusqu'à exportée via le port de Douala, au Cameroun.

Jean Jacques Koumbema

THÉÂTRE

« Mourir loin des amours » mise en scène de Jean Clauvice NGoubili

La pièce, tirée de l'œuvre de Gilfery NGamboulou, sera présentée, le 20 avril, aux ateliers Sahm, par l'artiste comédien Boris Mikala, en partenariat avec l'atelier Bobatu.

Jouée pour la première fois en décembre dernier, à Brazzaville, à l'occasion du Festival Mantsina sur scène, « Mourir loin des amours » relate le récit du journaliste écrivain, Pierre Délignas, qui s'est échappé de la mort dans son pays et s'est retrouvé en exil en Occident, parce qu'il avait écrit un article dénonçant la corruption.

« S'étant mis en disgrâce avec les tenants du système dans son pays, Pierre Délignas opte pour le départ. Ecrivain de son état, il se retrouve perdu aux confins d'une agglomération dans un univers carcéral, tenu par le remord. Passé en jugement, il espère se justifier devant le président de la cour. Son plaidoyer révèle le dysfonctionnement d'un système moribond non avare des injustices.

Sa voix devenue celle des opprimés illumine une scène où se joue la vie des citoyens », peut-on lire dans la pièce.

Content de voir l'une de ses pièces interprétées, Gilfery NGamboulou félicite et encourage les acteurs du travail bien fait. « Clauvice a fait un travail magnifique, j'ai aimé ce qu'ils ont fait », s'est réjoui l'artiste. Jean Clauvice NGoubili produit plusieurs créations et réalise de nombreuses tournées. De même, il participe souvent au Festival Mantsina sur scène. Il est directeur artistique de la Compagnie Bobatu, un atelier professionnel dont le travail ne se fait que par contrat. Le metteur en scène a traduit plusieurs pièces de théâtre parmi lesquelles « La femme infidèle » de Letembet-Ambilly, « Qui va juger Freeman » du Camerounais Emery Noudgep et « Vermeer beau bleu » de Dominique Wittorski.

L'entrée est libre.

Rosalie Bindika

65° ANNIVERSAIRE DE NOTRE-DAME-DE FATIMA

Les fidèles réunis autour des activités sportives

Huit équipes de nzango et trois de football participent à un tournoi dont le coup d'envoi a été donné, le 10 avril, en présence de la directrice départementale des Sports de Brazzaville, en vue de consolider les liens entre églises.



Le père Jean-Marie Bukasa Malu saluant les athlètes avant la rencontre/Adiac

Les équipes sont venues des paroisses Notre-Dame de Fatima, Saint François d'Assise; Saint Louis de Monfort, Notre-Dame de Victoire; Saint Augustin; Sainte-Anne; Saint Pierre Claver et Saint Kisito. Elles vont, durant un mois et une semaine, s'affronter dans un esprit fraternel et amical.

« Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de la célébration du soixante-cinquième anniversaire de notre église. Plusieurs activités sont prévues durant cette période. Nous sommes très contents de réunir les fidèles de notre paroisse à travers cette compétition, surtout lorsque Fatima remporte son premier match de nzango », s'est réjoui le père Jean-Marie Bukasa Malu, président du comité d'organisation.

Pour débiter la compétition, un match de nzango a été disputé. La paroisse Notre-Dame de Fatima a battu Saint Louis de Monfort 24 pieds à 15. « C'était difficile au début parce que ce sont toutes des petites filles, mais lorsque nous avons senti qu'elles n'étaient pas déterminées, nous avons profité de cette faiblesse pour marquer des points », a indiqué Laurette Kouéré, la capitaine de Fatima.

Notons que la cérémonie de remise des trophées aura lieu le 19 mai, en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Rude Ngoma (stagiaire)

14° JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo tenue en échec par AC Léopards

Les Stelliens ont manqué une occasion de revenir à deux longueurs du Club athlétique renaissance aiglons(Cara), l'actuel deuxième, en concédant un nul d'un but partout, le 10 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat devant les Fauves du Niari.

Pour les prochaines compétitions de la Confédération africaine de football saison 2019-2020, la Fédération congolaise de football s'est engagée à qualifier les deux premières équipes issues de la Ligue 1. L'AS Otoho, l'actuelle leader de la Ligue 1, est bien partie pour valider l'une des places. Elle a fait jeu égal 1-1, le 10 avril à Pointe-Noire, et possède déjà dix points d'avance sur son dauphin. Elle laisse plus de pression aux autres concurrents, obligés de se donner coup pour coup pour arracher la deuxième place.

Dans cette bataille à distance entre les équipes du top cinq, l'Etoile du Congo est parmi les plus grandes perdantes de cette 14° journée. Elle a laissé filer deux précieux points alors qu'elle avait la maîtrise de la situation. Les Stelliens se sont créés une montagne d'occasions devant les buts de l'AC Léopards pour ne saisir qu'une seule. Et à quel moment ? Après avoir concédé l'ouverture du score sur le penalty transformé par Alvès Ngakosso Oko, consécutif à une faute de Madzou dans la surface de l'Etoile du Congo, à la 45° mn.

Les vert et jaune ont réagi dans la foulée par l'entremise de Gautrand Ngouenimba (juste avant la pause). L'Etoile du Congo (5° au classement) et AC Léopards (8°) maintiennent leurs positions, tout



Bien pris par les joueurs de l'AC Léopards, Etou Mbon et ses coéquipiers se sont contentés d'un match nul/Adiac

comme le Cara qui s'est contenté d'un service minimum devant le FC Kondzo. Les Aiglons l'ont emporté 1-0 grâce à un but de Jason Boukanga, à la 47° mn.

Le Cara conserve sa deuxième place à deux longueurs des Diables noirs, vainqueurs d'Interclub 3-0 en match avancé de la 14° journée. V Club Mokanda, tenu en échec 0-0 par Nico-Nicoyé, cède sa troisième place aux Diablotins. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) s'est maintenue à la 6° place grâce à sa victoire 3-0 sur Patronage Sainte-Anne. Elle est suivie par Tongo qui a dominé La Mancha 1-0.

Le classement issu de la 14° journée

1-AS Otoho (38 points) ; 2- Cara (28 points) ; 3- Diables noirs (26 points) ; 4- V Club Mokanda (24

points) ; 5-Etoile du Congo (23 points) ; 6-JST (22 points) ; 7-Tongo FC (20 points) ; 8-AC Léopards de Dolisie (17 points) ; 9- Nico-Nicoyé (15 points-5) ; 10-FC Kondzo (15 points-14) ; 11-AS Cheminots (14 points) ; 12-Interclub (13 points) ; 13-Patronage Sainte-Anne (10 points) et 14-La Mancha (9 points).

Le programme de la 15° journée

Le 13 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, Interclub-Etoile du Congo puis Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo.

Le 14 avril à Brazzaville, JST-Nico-Nicoyé puis Tongo FC-AS Cheminots. A Pointe-Noire, La Mancha-AC Léopards et V Club Mokanda-Diables noirs. A Owando, AS Otoho-Cara.

James Golden Eloué



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs

et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le **Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019**. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule Tarif par péage

Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule Tarif par péage

Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

MINISTÈRE DE L'EMPLOI

Vingt-six candidats présélectionnés aux postes de directeurs centraux

Les deux entités issues de la dissolution de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), à savoir l'Agence congolaise pour l'emploi et le Fonds d'appui à l'employabilité et l'apprentissage s'acheminent vers l'installation de leurs directions centrales.

Les deux cabinets chargés d'organiser les pré-recrutements des onze directeurs centraux ont remis, le 11 avril à Brazzaville, leurs rapports au ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Selon ces rapports, quatre cent cinquante candidatures ont été reçues. Après analyse des curriculum vitae, une soixantaine de candidats de nationalité congolaise a été entretenue physiquement à Brazzaville ainsi qu'à Pointe-Noire.

Selon les deux cabinets, chaque entretien s'est déroulé en présence de deux de leurs experts en recrutement qui ont, pour chaque candidat, rempli une grille d'évaluation complète reprenant leurs compétences, leur savoir-faire et leur savoir-être.

Au final, précisent les rapports, vingt-six candidats ont été short-listés et proposés au ministère avec des



Une vue des experts

recommandations détaillées sur les deux ou trois meilleurs d'entre eux à chaque poste.

Ce travail de présélection, indiquent les documents, va permettre au ministère de choisir les meilleurs postulants pour les onze postes à pourvoir parmi un panel de

candidats triés et aux compétences avérées.

Après avoir reçu les rapports des experts, le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, s'est dit très marqué par le travail réalisé par les deux cabinets. Il a, en outre, salué la disponibilité du directeur

général de l'ex-Onemo, André Nyanga Elenga, et les contributions des membres de son cabinet ministériel.

Le ministre de l'Emploi et de la formation qualifiante a promis de transmettre ces rapports au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba,

qui, selon lui, décidera en dernier ressort.

Par ailleurs, le ministre de tutelle a indiqué que la réforme d'un système public de l'emploi pose un vrai problème, parce qu'il n'y a jamais eu au Congo, dans la gestion des structures publiques, l'évaluation des compétences par des cabinets indépendants. De plus, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a pris rendez-vous avec les deux cabinets d'experts pour l'élaboration des manuels d'organisation et de procédures, ainsi que les business plans ; des instruments qui vont permettre, selon lui, à ces deux entités de bien fonctionner.

Notons que les deux cabinets auxquels revenait la charge d'élaborer ces rapports sont Servtec Congo et Eminence Consul.

Servtec Congo est une filiale de Servtec international group. Implanté au Congo depuis 2002, il est spécialisé dans la gestion des ressources humaines.

Roger Ngombé

COMMUNIQUÉ

Le gouvernement congolais réagit au rapport de Global Witness

Le communiqué signé du ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin MOUNGALLA, évoque une mise en cause « insidieuse » du Congo dans une affaire qui ne le concerne nullement, alors même que l'ONG précise que « le (nom de) Claudia Sassou-N'Gusso ne (figure) pas sur les documents d'entreprise d'ECREE obtenus par Global Witness ».

L'ong Global Witness a rendu public ce 10 avril 2019 un rapport sur les conditions d'achat d'un appartement courant 2014 dans un immeuble dit « Trump Tower » à New York (USA).

Elle allègue que cet appartement aurait été acquis au moyen de fonds publics détournés au Congo.

Le gouvernement de la République du Congo, insidieusement mis en cause dans ce rapport, note que :

- Un certain M. Veiga a indiqué, selon le rapport même de Global Witness, être l'unique propriétaire dudit appartement ;
- Global Witness indique que c'est une société dénommée ECREE LLC qui a acheté ledit appartement ;
- L'ong précise que « le (nom de) Claudia Sassou-N'Gusso ne (figure) pas sur les documents d'entreprise d'ECREE obtenus par Global Witness. »

Ce rappel suffit à démontrer qu'il s'agit là d'une affaire strictement privée, dans

la mesure où aucun agent public congolais n'est impliqué dans l'achat ou la possession de l'appartement objet du rapport de cette ONG.

Le gouvernement congolais entend rappeler que la sortie de fonds publics évoquée dans le rapport de Global Witness s'est inscrite dans le cadre de la passation de marchés publics conclus avec la société ASPERBRAS, société de droit brésilien, et ce conformément au droit congolais.

Contrairement aux obligations de Global Witness, ces fonds publics, évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars US ont, parmi d'autres projets dûment identifiés, servi à :

- Financer un important programme d'adduction d'eau potable, très attendu par les populations concernées, au bénéfice de 5000 villages de notre pays (dit « projet Eau pour Tous »). A ce jour, le projet a permis que 4000 de ces villages soient pourvus en eau potable.

-Démarrer un programme, actuellement en cours, de construction de douze (12) hôpitaux généraux, soit un pour chaque département du Congo.

Ce projet est unanimement considéré comme le plus important programme d'équipement en matière de santé actuellement engagé sur le continent africain.

Le gouvernement congolais s'étonne que ce genre d'attaque survienne à chaque fois que notre pays entre dans une phase décisive des négociations engagées avec ses partenaires multilatéraux.

Le gouvernement congolais condamne ainsi avec fermeté la cabale menée par certains activistes et médias qui utilisent des informations mensongères afin d'accréditer l'idée que les autorités seraient lancées dans une gestion irresponsable de nos ressources publiques, et ce au mépris des véritables besoins de la population congolaise.

Au contraire les autorités sont à l'œuvre afin que, malgré la crise financière actuellement traversée par notre pays, les ressources de l'État soient entièrement consacrées à la satisfaction des besoins et à la résolution des problèmes rencontrés par nos compatriotes.

A titre d'exemple, le gouvernement informe l'opinion qu'une importante délégation gouvernementale se rendra dans les prochaines heures à Cuba, afin de rencontrer les autorités de ce pays qui abrite une importante colonie d'étudiants congolais en détresse. Il s'agira là de la première étape dans le règlement attendu de la situation préoccupante que connaissent nos étudiants boursiers.



CINÉMA

Sébastien Kamba honoré à Pointe-Noire

De retour du Burkina Faso où il a représenté le Congo au 50^e anniversaire du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), le cinéaste a reçu un hommage mérité dans la ville océane, au cours de deux soirées ponctuées par des projections de ses films sur l'initiative de l'Institut français du Congo (IFC).

La retrospective sur Sébastien Kamba a commencé le 9 avril à l'IFC et a pris fin le lendemain au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Mpita. Les projections de films ont été suivies d'échange avec le public. Un feed-back qui a édifié plus d'un cinéphile.

Près de dix films courts et longs métrages, documentaires ont été projetés pour le plus grand bonheur du public jeune et adulte présent.

Sébastien Kamba qui a représenté le Congo à Ouagadougou a fait un triomphe au pays des hommes intègres. En effet, le film «Kaka yo», produit en 1966, avait été projeté lors de la première édition du Fespaco, en 1969, à l'époque Semaine du cinéma africain. Son témoignage sur le cinéma congolais, sa passion pour cet art mais aussi ses méthodes de travail ont séduit l'auditoire, heureux d'avoir en face l'un des pionniers du cinéma africain.

Selon Sébastien Kamba, le cinéma congolais a plein de vitalité avec la nouvelle vague des cinéastes qui a l'avantage de pouvoir encore bé-

néficier des conseils des anciens. Au nombre des films projetés à Pointe-Noire, figurent «Convergences», «La Rançon d'une alliance3 en 1973», une adaptation du roman de Jean Malonga, «La légende de Mpumu Ma Mazono», «Ngolo le céramiste», «Madame Ibouna», «La femme albinos», «Kaka yo».

Sébastien Kamba est né le 25 décembre 1941 au Congo. Il est l'un des plus importants cinéastes du pays dans les premiers temps après l'indépendance. Il a étudié à l'Office de coopération radio-phonique français et effectué un stage de télévision à Paris. Il a réalisé plusieurs autres courts métrages au cours des années suivantes, en coopération avec de nombreux cinéastes, principalement français, bénéficiant de soutiens financiers français. En 1974, il réalise le premier long métrage de cinéma congolais, «La rançon d'une alliance». En 1992, il publie en France un ouvrage consacré au cinéma congolais : «Production cinématographique et parti unique».

Hervé Brice Mampouya



Le réalisateur Sébastien Kamba/DR

LITTÉRATURE

Abd Al Malik signe un nouveau récit poétique et un CD audio

Coédité par Présence Africaine, le Musée d'Orsay et Flammarion, «Le jeune noir à l'épée» est illustré par les photographies de Fabien Coste, tandis que le CD audio est produit en collaboration avec Mattéo Falkone, Gérard Jouannest, Feat Wallen.

C'est un tableau de Pierre Puvis de Chavannes présenté dans le cadre de l'exposition Le Modèle Noir au musée d'Orsay qui a inspiré Abd Al Malik. Dans ce récit, il se raconte à travers l'histoire de ce jeune, ses questionnements sur l'identité. « Je voulais écrire depuis longtemps un long poème sur l'identité. Dès que j'ai vu ce tableau, j'ai voulu en parler, parler de ce questionnement sur l'identité dans l'époque qu'on traverse aujourd'hui. Quand on parle d'identité, il y a aussi le fait d'être noir, et ce que ça signifie », a confié

le Congolais à la radio France Info, lors de la promotion de son livre.

Il parle également de son histoire, de ses difficultés aussi, de sa vie dans une cité HLM de Strasbourg. « C'était dur pour ma mère en tant qu'adulte, mais elle nous cachait tout ça. Elle ne nous a jamais fait sentir que c'était difficile. Et puis j'ai découvert la lecture, ça m'a sauvé. Quand on vit dans un contexte de cité, les quartiers populaires peuvent devenir un vase clos. Un monde dans le monde. La littérature m'a permis de sortir de ça. Des figures se sont dessinées. Les écrivains étaient pour moi des amis, des frères, qui m'ont expliqué la vie », a-t-il témoigné.

Si Abd Al Malik sort du lot, c'est pour ses textes, la justesse des mots qu'il emploie. « Je refuse la facilité, mais en plus je magnifie la complexité. Je peux dire des choses très simples, mais à plusieurs degrés de compréhension. Ce

sont les artistes qui font ça que j'admire. Par exemple, quelqu'un comme Jacques Brel, ses textes sont simples, mais à différents moments de notre vie, on va les comprendre différemment », a-t-il indiqué.

Dans ce dernier album, il y a aussi une déclaration d'amour à la vie. « Je voulais aussi célébrer l'universel. Je pense toujours au petit Abd Al Malik, qu'est-ce qui ce serait passé s'il était tombé sur cet ouvrage, il aurait été bouleversé. Cela l'aurait amené à l'homme que je suis aujourd'hui, mais peut-être de manière un peu plus simple », a poursuivi l'artiste. Abd Al Malik, de son vrai nom Régis Fayette-Mikano, est un rappeur, poète, romancier, essayiste, scénariste, metteur en scène et réalisateur français d'origine congolaise. Né à Paris, le 14 mars 1975, il grandit dans une cité HLM à Strasbourg (Neuhof). Artiste français parmi les plus prolifiques et les plus révérents en France et à l'étranger, il est le seul artiste hip-hop à avoir obtenu successivement quatre Victoires de la musique pour chacun de ses albums solos.

Marie Alfred Ngoma

MÉMOIRE

L'Institut français du Congo va organiser un colloque sur Loango

L'événement sur le site majeur de déportation d'esclaves, situé dans le département du Kouilou, se tiendra du 2 au 4 mai à Pointe-Noire et fera intervenir d'éminents chercheurs du pays et d'ailleurs.

« Histoire et héritages » est le thème du colloque sur Loango, un site situé à vingt kilomètres de Pointe-Noire. L'activité vise « à susciter une réflexion contemporaine à partir des connaissances sur les traites, la colonisation et les sociétés post-esclavage, éclairée par les travaux de spécialistes de ces domaines de recherche, et d'éviter autant les tabous que les lectures idéologiques à l'honnêteté douteuse ».

En effet, le site de Loango abritait le port d'embarquement des esclaves (qu'on faisait passer par la Piste des caravanes). Il a vu partir environ deux millions de personnes, « ce qui en fait aujourd'hui un témoin majeur de cette douloureuse histoire, peu ou mal connue ». Au cours du colloque, il s'agira donc de le situer dans le contexte général de la déportation et de la colonisation, et d'en préciser le caractère particulier. L'événement sera aussi l'occasion d'exposer et analyser les motifs et l'intensité des différentes traites (traites trans-sahariennes, infra-africaines et autres), afin d'en mieux saisir les convergences, parfois les alliances, mais aussi les spécificités divergentes. Les expertises croisées des intervenants permettront de préciser les contours de l'Histoire, ses mécanismes sociaux, culturelles et politiques, et d'en questionner les résonances contemporaines.

Le colloque ouvrira la voie à une réflexion sur l'actualité des débats suscités par la transmission des héritages culturels, notamment dans le contexte des débats sur la restitution des objets et œuvres d'art du patrimoine africain. Les questions liées au tourisme culturel et mémoriel, en lien avec les perspectives de « développement local », seront également abordées.

Le colloque Loango se tiendra à Pointe-Noire, capitale économique du Pays, dont le développement est intimement lié à une histoire écrite sur les pages particulièrement sombres de la déportation d'esclaves et du commerce triangulaire, puis celles de la colonisation et des sociétés post-esclavagistes. Deux sites ont été retenus pour abriter l'événement dans cette ville. Il s'agit notamment de l'Institut français du Congo, les 2 et 3 mai, et la Chambre consulaire, le 4 mai.

Notons que ce colloque sera organisé avec l'appui du Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Congo, avec le soutien de l'Unesco, bureau de Brazzaville, en partenariat avec SBV consulting et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga





MTN Fondation

Po na yo!

Nous prenons soins des personnes âgées

- ☑ **354.000.000 FCFA** investis dans l'aménagement d'un Centre de santé
- ☑ Plus de **3000 personnes âgées assistées** à ce jour

everywhere you go

mtncongo.net



BASSIN DU CONGO

Les Nations unies octroient huit millions de dollars américains pour les aires protégées

L'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est destiné à un projet de conservation et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'organisme onusien assurera la coordination du projet durant les cinq ans à venir, avec pour partenaire d'exécution, la Commission des forêts Afrique centrale (Comifac). Pas moins de soixante-trois aires sont concernées par ce financement durable, notamment la zone septentrionale entre le Cameroun, la Centrafrique et la République du Congo, y compris les espaces forestiers en Ré-



Photo de famille des participants, à Douala bénéficiaires ont reçu un appui financier du FEM d'un montant de huit millions cent quatre-vingt-un mille dollars américains pour la mise en œuvre du projet régional par le Pnud, avec pour partenaire d'exécution la Comifac », précise un communiqué de l'agence onusienne. Mieux, la concrétisation de ce financement durable constitue un moyen d'assurer la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo, a estimé le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndomba

« Les résultats de ce projet sont très attendus par les pays participants, car le financement durable des aires protégées est un moyen d'assurer la conservation du Bassin du Congo qui a une valeur inestimable »

publique du Congo, en Guinée équatoriale et au Gabon. En effet, le Bassin du Congo abrite environ 25% des forêts tropicales du monde. Les écosystèmes forestiers et leurs ressources sont indispensables pour le maintien de la planète terre. Les initiatives liées à la gestion des aires protégées qui soutiennent les moyens de subsistance durable sont pour autant nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie. À en croire les promoteurs, le projet sous-régional vise à améliorer durablement le fi-

ancement du système d'aires protégées à travers, entre autres, la formation, la mise en place des cadres institutionnels et de mécanismes modèles pour assurer la viabilité financière à long terme et des écosystèmes associés dans les six pays concernés. Du 9 au 10 avril, les parties prenantes se sont rencontrées à Douala, au Cameroun, afin de jeter les bases. « Cette rencontre se tient à un moment important pour orienter stratégiquement le projet régional. En effet, les six pays

Ngoye. « Les résultats de ce projet sont très attendus par les pays participants, car le financement durable des aires protégées est un moyen d'assurer la conservation du Bassin du Congo qui a une valeur inestimable », a-t-il ajouté.

Malgré des efforts réalisés ces dernières années, de nombreux risques subsistent. À l'issue de leurs échanges à Douala, les délégués des pays membres ont pu formuler quelques pistes de solutions, en mettant l'accent sur la coordination et l'appropriation des outils par les parties prenantes.

« La priorité doit être accordée à présent à la phase d'expérimentation des solutions de financement durable qui sera extrêmement intéressante et pourra transformer durablement les aires protégées de la sous-région », a indiqué le Dr Martin Zeh-Nlo, responsable de l'Unité développement durable et résilience climatique.

Fiacre Kombo

MÉDECINE POUR TOUS

Les œdèmes des membres inférieurs

L'œdème des membres inférieurs (OMI) est défini comme leur gonflement par accumulation d'eau et de sel dans le secteur extravasculaire sous-cutané. Son mécanisme est simple. Normalement, il y a équilibre entre la pression intra-vasculaire (dite pression oncotique ou PO) sous-tendue par les protéines dont l'albumine et la pression du milieu extravasculaire ou interstitiel (dite pression hydrostatique ou PH) sous-tendue par l'eau et le sel. En cas de déséquilibre de causes diverses, la PH devient supérieure à la PO, ce qui aspire l'eau et les sels vers le milieu interstitiel.

Comment affirmer l'OMI ?

1) Par l'interrogatoire du patient qui relève l'ancienneté des symptômes, le contexte d'apparition des troubles, les antécédents, les habitudes alimentaires et nutritionnelles, les traitements en cours, etc.

2) Par l'examen clinique. Celui-ci note la prise de poids du patient, la distribution uni ou bilatérale et l'importance des œdèmes. Il précise les caractères des OMI : a) œdèmes veineux : soit simple infiltration des pieds et œdème malléolaire avec signe du godet (la pression digitale de l'œdème provoque un creux ou godet), soit éléphantiasis (œdèmes énormes, donnant l'aspect de

pattes d'éléphant) avec ascite, notamment. Au début, ces OMI sont blancs, mous et indolores. Par la suite, ils deviennent chroniques, inflammatoires et violacés.

b) œdèmes lymphatiques (ou lymphoedème: œdème fait de lymphes, liquide semblable au plasma, contenu dans les vaisseaux lymphatiques). Ils sont cartonnés, croûteux, durs, ne prenant pas le godet, parfois infectés.

Les principales causes des OMI OMI bilatéraux et symétriques

I-1) OMI avec dyspnée, gros foie douloureux et reflux hépato-jugulaire : soit insuffisance cardiaque, droite ou globale ; soit péricardite chronique constrictive ou PCC (l'enveloppe du cœur ou péricarde, devenue fibreuse, gêne les mouvements de ce dernier). Les bilans complémentaires à faire comportent : électrocardiogramme (ECG), radiographie thoracique, écho-Doppler cardiaque et veineux. Mécanisme des OMI : rétention hydrosodée.

I-2) OMI avec ictère, ascite, gros foie dur et tranchant, circulation collatérale abdominale : cirrhose hépatique (alcoolisme, hépatite virale, hémochromatose ou surcharge en fer du foie). Mécanisme : baisse de la pression oncotique par hypo-albuminémie.

I-3) OMI sans insuffisance cardiaque et

sans atteinte hépatique mais avec protéinurie : insuffisance rénale avancée, néphropathie hypertensive gravidique, ou syndrome néphrotique. Mécanisme : baisse de la pression oncotique.

I-4) OMI tropicaux : carences protéidiques (malnutrition, anémie, filariose,) et diverses affections chroniques.

I-5. OMI médicamenteux (par rétention hydrosodée) : inhibiteurs calciques, corticoïdes, anti-inflammatoires).

II. OMI unilatéraux

II-1) Patient sans fièvre : penser à une thrombose veineuse profonde (TVP) ou formation de caillot sur phlébite, grande pourvoyeuse des embolies pulmonaires. Examen prioritaire : écho-Doppler veineux.

II-2) Patient franchement fébrile, jambe douloureuse avec des plages de rougeur : syndrome infectieux à streptocoque (érysipèle, lymphangite, etc.), maladie de Lyme (arthrite due à une bactérie transmise par une piqûre de tique), etc.

II-3) Patient apyrétique, avec hyper-éosinophilie : lymphoedème filarien (microfilaires à Loa-Loa et surtout à Wuchereria bancrofti).

II-4) Patient avec lymphoedèmes congénital.

Traitement des OMI

Au regard de la multiplicité de leurs étiologies et de la gravité potentielle de certaines formes, les OMI doivent faire l'objet d'une consultation médicale. Les stratégies thérapeutiques seront définies en fonction des bilans. Selon les résultats de ces derniers, le patient sera hospitalisé dans une unité spécialisée (Cardiologie, hépato-gastroentérologie, néphrologie/dialyse, oncologie, parasitologie, etc.) pour une prise en charge appropriée. Il est conseillé d'éviter tous faits et gestes à domicile qui aggraveraient la situation. Au final, l'accent doit être mis sur la prévention.

Conclusion

Les OMI les plus préoccupants relèvent de l'insuffisance cardiaque, de la cirrhose hépatique, de l'insuffisance rénale et de la thrombose veineuse profonde, source des embolies pulmonaires. En général, dans ces cas, tout est mis en œuvre pour améliorer la vie des patients. Les autres formes d'OMI sont plutôt invalidantes que meurtrières. La meilleure stratégie de prise en charge des OMI consiste à prévenir les pathologies impliquées dans leur genèse.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramou@yahoo.fr